

URPS ml-infos

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ • MÉDECINS LIBÉRAUX

Élections URPS



VOTEZ

P02 • DOSSIER SPÉCIAL "CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS "

Rétinopathie diabétique

ÉDITORIAL

Chers Confrères, Chers (chères) ami(e)s,

La mandature de votre URPS touche à sa fin. Pendant près de 5 ans, nous avons veillé à défendre les intérêts de la médecine libérale attaquée de tous côtés, que ce soit en médecine de ville ou en établissements de santé.

... suite éditorial p2

P06. ACTUALITÉS

- METIS, UN NOUVEAU SERVICE INTERNET PROPOSÉ PAR L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

P8. COMMUNIQUÉS

- PAGE FACEBOOK URPS MÉDECINS 5962
- SITE COMMUN AUX URPS
- COLLOQUE

Dans ce contexte tendu, une attention particulière a été portée à plusieurs dossiers :

- La défense de l'autorisation d'activité et d'Equipements Matériels Lourds pour les établissements de santé privés à la commission spécialisée Offre de soins ;
- Assurer la place de la médecine libérale au sein de nombreuses instances concernant :
 - l'offre de soins en région (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire, Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie, etc.),
 - les projets territoriaux sanitaires avec le Projet Régional de Santé et les programmes nationaux de santé publique,
 - la stratégie de santé publique en participant à la déclinaison régionale et aux Contrats Locaux de Santé ;
- L'organisation de la Permanence des Soins (PDS) en ville et en établissements de santé privés qui doit tenir compte de la charge de travail des médecins et être justement honorée afin d'obtenir l'adhésion d'une majorité des praticiens ;
- L'Education Thérapeutique du Patient (ETP) afin que celle-ci puisse se fondre au mieux avec l'exercice libéral ;
- La santé publique avec une politique volontariste qui vise à remettre la médecine libérale à la place qui lui est due en développant des actions sur des sujets comme les cancers des Voies Aéro-Digestives Supérieures, la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive, les troubles visuels de l'enfant, la rétinopathie diabétique etc. ;
- L'accompagnement des médecins souhaitant exercer en mode regroupé sur la base d'un projet de santé d'initiative libérale : un guide pratique d'aide à l'installation est en ligne sur le site de l'Union ;
- Le développement d'une Messagerie immédiate Sécurisée en Santé (MiSS) entre professionnels de santé, accessible sur tout support, en phase de test dont vous avez déjà été nombreux à nous exprimer votre intérêt.

La liste est trop longue pour développer ici toutes les actions de votre Union.

L'URPS Médecins a veillé à ce que ses actions soient développées en tous points du territoire régional.

Dans une société en profonde mutation, y compris dans le domaine de la santé, vos élus veillent à accompagner ces évolutions en préservant au mieux l'excellence de la médecine libérale et le plaisir d'apporter des soins de qualité à nos patients. Début octobre, vous allez élire vos représentants qui vont poursuivre ce travail. Comprenez donc l'importance d'aller voter pour votre avenir, pour votre profession et vos futures conditions de travail.

Dr Philippe Chazelle,
Président



Rétinopathie dia

Campagne de dépistage dans

La rétinopathie diabétique est la 1^{ère} Sachant que près de 40% des patie contact avec un ophtalmologiste de pas été dépistés, il est urgent d'agir.

Mise en place du dépistage

Une campagne de dépistage nationale, organisée par la CNAMTS est en cours. La particularité du Nord-Pas de Calais est l'investissement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui pilote le projet, finance la **coordination territoriale** de cette campagne, confiée aux **URPS Médecins et Orthoptistes**, en lien avec les ressources libérales de chaque territoire.

Pour mener à bien ce projet, l'ARS met à disposition des orthoptistes libéraux **15 rétinographes non mydriatiques mobiles** pour 15 zones de proximité (*Dunkerquois, Calaisis, Boulonnais, Montreuillois, Audomarois, Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douaisis, Arrageois, Cambrésis, Sambre-Avesnois, Valenciennois, Lille, Roubaix-Tourcoing, Flandre intérieure*).

Elle finance également la plateforme de télé-médecine qui permettra de gérer la transmission des clichés, les données médico-administratives, les comptes-rendus, la facturation, etc.

Notre région est pionnière dans l'organisation du dépistage de la rétinopathie diabétique à grande échelle.

Rétinographie + lecture = le 1^{er} acte de **télé médecine remboursé en ville** par l'Assurance Maladie.

L'objectif est :

- De garantir une **qualité homogène du dépistage** (formation des

professionnels de santé, évaluation du dispositif, etc.).

- D'obtenir **+15% de patients dépistés d'ici fin 2016**.

Du fait de l'inscription d'actes dédiés à la CCAM et à la NGAP, l'**acte dérogatoire des réseaux est abandonné**.

QUELQUES CHIFFRES

La région Nord-Pas de Calais est particulièrement concernée par le diabète :

- Prévalence de 4,7%, soit 192 284 patients (En France, 4,4%).
- Près de 90% sont des diabétiques de type 2, avec une prévalence de 4,2%.
- 142 530 patients sont en ALD en 2010.
- Les zones de proximité les plus touchées (type 2) sont : Roubaix-Tourcoing, Sambre Avesnois et Dunkerquois

RECOMMANDATIONS HAS

- En cas de diabète et de pression artérielle déséquilibrés, un examen annuel doit être pratiqué.
- En l'absence de rétinopathie, pour les diabétiques non insulino-traités et équilibrés pour l'HbA1c et la pression artérielle, un examen doit être réalisé tous les 2 ans.

bétique

le Nord-Pas de Calais

cause de cécité avant 65 ans.
nts diabétiques n'ont pas eu de
puis plus de 2 ans et n'ont donc

(Source : ARS et CNAMTS)



Rôle de la coordination territoriale

La coordination territoriale (= URPS Médecins + Orthoptistes) intervient à 3 niveaux avec les :

- [Ophtalmologistes](#) : pour définir les modalités de prise de rendez-vous rapides, sur accord et en lien avec le médecin traitant.
- [Médecins prescripteurs](#) (médecin généraliste, cardiologue, endocrinologue, etc.) : pour faciliter, si besoin, le suivi ophtalmologique.
- [Orthoptistes](#) : pour organiser le dépistage (planning de mise à disposition des rétinographes et des sessions de dépistage au cabinet ou en itinérance¹).

retino@urps5962.fr

Tél. 03 20 14 93 30

(en attendant la création de la ligne dédiée au projet)

Non stop 9h-18h

Conditions de participation

- [Pour les orthoptistes et les ophtalmologistes](#) :

Orthoptistes	Ophtalmologistes
Remplir la déclaration d'intention de participer au dépistage de la rétinopathie diabétique et la retourner à l'ARS ou à l'URPS (téléchargeable sur le site de l'URPS)	
Retourner à la CPAM le formulaire de déclaration d'activité de dépistage de la rétinopathie diabétique par télémedecine + le formulaire CNIL (indispensable pour pouvoir facturer les actes) (téléchargeable sur : www.ameli.fr/professionnels-de-sante/orthoptistes/exercer-au-quotidien/dépistage-de-la-retinopathie-diabetique/en-pratique-pour-l-8217-orthoptiste.php)	
Adhérer à la charte d'utilisation de la plateforme de télé imagerie (téléchargeable sur la plateforme)	
Obligation de justifier du suivi d'une formation au dépistage de la rétinopathie diabétique, dispensée par le CHRU (Pr Labalette) et l'Institut Ophtalmologique de Somain (Dr Théron)	S'engager à interpréter a minima 500 clichés / an

- [Pour les patients](#) :

- Etre diabétique et avoir moins de 70 ans
- Sans rétinopathie connue
- Ne pas avoir été dépisté depuis plus de 2 ans



www.urps5962ml.fr

> Outils pour la pratique
> Rétinopathie diabétique



¹ En itinérance = l'orthoptiste se déplace au cabinet du médecin prescripteur ou à proximité de celui-ci, à sa demande.

4 étapes

Étape 1



Le médecin prescripteur dispose d'une ordonnance type reprenant l'ensemble des données médico-administratives utiles à l'orthoptiste et à l'ophtalmologiste.

(Téléchargeable sur le site de l'URPS Médecins : www.urps5962ml.fr/node/479)



Avec cette ordonnance, le patient prend rdv chez un orthoptiste pratiquant ce dépistage.

(Liste sur le site d'ameli-direct : ameli-direct.ameli.fr)



En l'absence d'orthoptistes sur le secteur, des sessions de dépistage seront organisées par la coordination territoriale (= URPS Médecins + Orthoptistes).

Étape 2



L'orthoptiste prend les clichés au cabinet ou en itinérance¹.

L'ARS met à sa disposition une mallette de dépistage (d'une valeur de 10 000 euros) intégrant les outils de télé transmission et de facturation : rétinographe non mydriatique portable + lecteur de carte (Vitale, CPS, CB), tablette, clé 3G.

Étape 4



1. Lecture des clichés par un ophtalmologiste
2. Rédaction d'un compte-rendu en gestion automatisée et transmission de celui-ci :
 - Par télétransmission au médecin prescripteur et à l'ophtalmologiste habituel du patient via une messagerie sécurisée (Apicrypt ou MSSU) ou par voie postale s'il n'y a pas de messagerie sécurisée.
 - Transmission du compte-rendu au patient par voie postale.
3. Facturation intégrée.

Étape 3



L'orthoptiste télé transmet les clichés et les données médico – administratives du patient et du médecin prescripteur via la plateforme régionale de télé imagerie.

¹ En itinérance = l'orthoptiste se déplace au cabinet du médecin prescripteur ou à proximité de celui-ci, à sa demande.

Bénéfices et rôles pour chacun

Le patient :

1. Meilleur accès au dépistage de la rétinopathie diabétique.
2. Meilleur suivi de sa pathologie.
3. Réduction des délais pour obtenir un rendez-vous pour une prise en charge ophtalmologique post-dépistage.

Son rôle :

- Consulter son médecin traitant après avoir reçu le courrier de l'Assurance Maladie l'invitant à se faire dépister.
- Prendre rendez-vous chez l'orthoptiste.
- Consulter son médecin prescripteur muni des résultats qui jugera de l'opportunité d'un rendez-vous chez l'ophtalmologiste.
- Apporter ses résultats à l'ophtalmologiste.

Le médecin prescripteur : médecin généraliste, cardiologue, endocrinologue, etc.

1. Aider à l'amélioration du suivi des patients diabétiques.
2. Utiliser des ressources libérales et des cotations novatrices.
3. Utiliser des technologies plébiscitées par la profession (Apicrypt).

Son rôle :

- Proposer et orienter les patients vers un dépistage en remplissant l'ordonnance type ([Téléchargeable sur le site de l'URPS Médecins : www.urps5962ml.fr/node/479](http://www.urps5962ml.fr/node/479)).
- Accueillir, si besoin, des séances de dépistage au cabinet ou à proximité de celui-ci, avec l'aide de la coordination territoriale (URPS Médecins + Orthoptistes).
- Assurer le suivi et la coordination des soins en cas d'anomalie détectée, en lien avec tous les professionnels de santé de 1^{er} recours.
- Assurer le maintien des consultations de bilan visuel chez l'ophtalmologiste, malgré le dépistage.
(Si besoin, se rapprocher de la coordination territoriale pour la prise de rendez-vous.)



L'ophtalmologiste :

1. Se dégager du temps médical.
2. Proposer des rendez-vous plus rapides pour les personnes repérées à risque.

Son rôle :

- Souscrire une adresse électronique sécurisée (Apicrypt ou MSSU), afin de faciliter la communication des résultats en diminuant les coûts administratifs.
- Donner à la coordination territoriale (URPS Médecins + Orthoptistes) un point d'entrée facilité (adresse mail) pour solliciter des rendez-vous rapides en cas de dépistage positif.
- Participer au pool d'ophtalmologistes lecteurs.

Sa rémunération :

BGQP140 – 11,30 euros
(Le reste à charge est au maximum de 3,39€ pour les patients non pris en charge à 100% et sans complémentaire santé.)

L'orthoptiste :

1. Nouvelle cotation des orthoptistes libéraux pour la réalisation des clichés.
2. Valorisation des compétences.

Son rôle :

- Proposer des rendez-vous dans son cabinet ou organiser des séances de dépistage en itinérance.
- Contribuer au planning de mise à disposition du rétinographe.
- Recueillir les données médico-administratives et le consentement du patient.
- Réaliser les rétinographies non mydriatiques.
- Rappeler au patient qu'il est nécessaire d'aller voir régulièrement un ophtalmologiste pour un bilan visuel complet.
- Adresser le patient à l'ophtalmologiste en cas de clichés non réalisables (exemple : besoin d'une dilatation de la pupille).

Sa rémunération :

- **AMY 6,7 – 17,42 euros** à condition de télétransmettre les données médico-administratives, sinon une minoration sera réalisée.
(Le reste à charge est au maximum de 5,23€ pour les patients non pris en charge à 100% et sans complémentaire santé.)
- L'orthoptiste n'est pas rémunéré pour ses déplacements.



www.urps5962ml.fr

> Outils pour la pratique
> Rétinopathie diabétique



RÉUNIONS TERRITORIALES D'INFORMATION

Les lieux exacts ne sont pas encore définis mais n'hésitez pas à vous inscrire :

Octobre 2015

Mardi 6 : Montreuillois
Jeudi 8 : Dunkerque
Mardi 13 : Lens-Hénin
Mardi 20 : Boulonnais

Novembre 2015

Mardi 3 : Audomarois
Jeudi 5 : Valenciennes

Mardi 10 : Arrageois Ternois

Jeudi 19 : Douaisis
Mardi 24 : Sambre Avesnois
Jeudi 26 : Roubaix Tourcoing

Décembre 2015

Mardi 1^{er} : Flandres
Mardi 8 : Lille Métropole
Jeudi 10 : Cambrésis

retino@urps5962.fr

Tél. 03 20 14 93 30

(en attendant la création de la ligne dédiée au projet)

Non stop 9h-18h

METIS - Un nouveau service proposé par l'Institut Pasteur

Pour un tour du monde des recommandations sanitaires

Destiné aussi bien aux professionnels de la santé ou du tourisme qu'au grand public, METIS est un outil Web qui recense les recommandations utiles concernant les mesures de prévention, les traitements et(ou) vaccins à effectuer, en fonction de la destination et des conditions de séjour. Ce site, mis en ligne début juillet, est à ce jour, le seul outil d'informations à être en parfaite conformité avec les recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP).

L'institut Pasteur de Lille a toujours eu à cœur d'allier service à la population et innovation dans le domaine de la santé, explique le Pr Daniel Camus, pilote du projet METIS. Ainsi en 1997, un des tous premiers sites d'informations aux voyageurs a été développé par l'institut, d'ailleurs récompensé la même année par le ministère de la Recherche dans le cadre du prix du concours de l'entreprise innovante. En 1999, les informations fournies par l'institut ont été intégrées au site Diplomatie du ministère des Affaires étrangères... Depuis nos équipes n'ont eu de cesse d'améliorer les informations transmises. C'est dans cette optique que nous avons développé METIS, un outil technologique de pointe, unique au monde en matière de recommandations sanitaires destiné aux voyageurs internationaux.

Un service en ligne gratuit, unique au monde

Les médecins et informaticiens de l'institut ont saisi 100 000 coordonnées GPS permettant de définir plus de 200 zones différentes à risques. Sept maladies considérées comme majeures, ont été étudiées à la loupe : le paludisme, la fièvre jaune, la méningite, l'encéphalite japonaise, l'encéphalite à tiques, le chikungunya, la typhoïde. Les experts de l'Institut Pasteur de Lille suivent en permanence l'actualité sanitaire et effectuent des mises à jour quotidiennes sur ce site entièrement gratuit.

Quand début 2015, le Haut conseil de santé publique a procédé à une refonte complète des recommandations de prévention en matière de paludisme, suite au constat de la baisse sensible de cette maladie dans de nombreux pays d'Amérique centrale et d'Asie du sud-est, voire de sa disparition quasi-totale dans certaines zones jusque là infectées, j'ai pensé qu'on ne pouvait plus se contenter de donner des informations globales par pays, explique le Pr Camus. Aussi, est-il devenu judicieux de pouvoir visualiser dans le détail les zones atteintes. Nous avons alors réfléchi à la création d'un outil web permettant d'avoir une lecture « zoomée » régionale et locale, afin d'être au plus près de la réalité de terrain. Une fois la phase de développement test lancée sur le paludisme, nous avons décidé d'étendre l'outil aux sept maladies particulièrement dangereuses pour les voyageurs.

L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE, SPÉCIALISTE DU CONSEIL MÉDICAL AU VOYAGEUR

Dirigé par le Dr Emmanuel Dutoit, le service des vaccinations de l'Institut Pasteur de Lille est agréé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la vaccination et le conseil médical aux voyageurs.

Il propose des consultations pré et post-voyages et réalise, chaque année, plus de 26 000 vaccins :

- 6 500 contre la fièvre jaune,
- 3 800 contre la fièvre typhoïde,
- 3 100 contre l'hépatite alimentaire,
- 1 800 contre la méningite avec les 4 souches A, C, Y, W135,
- 1 400 contre la rage,
- 400 contre l'encéphalite japonaise,
- sans occulter les autres vaccins contre la leptospirose, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche.

Pour les prises de rendez-vous, un seul numéro :

03 20 87 79 80

internet de Lille

taires aux voyageurs



Des cartes dynamiques

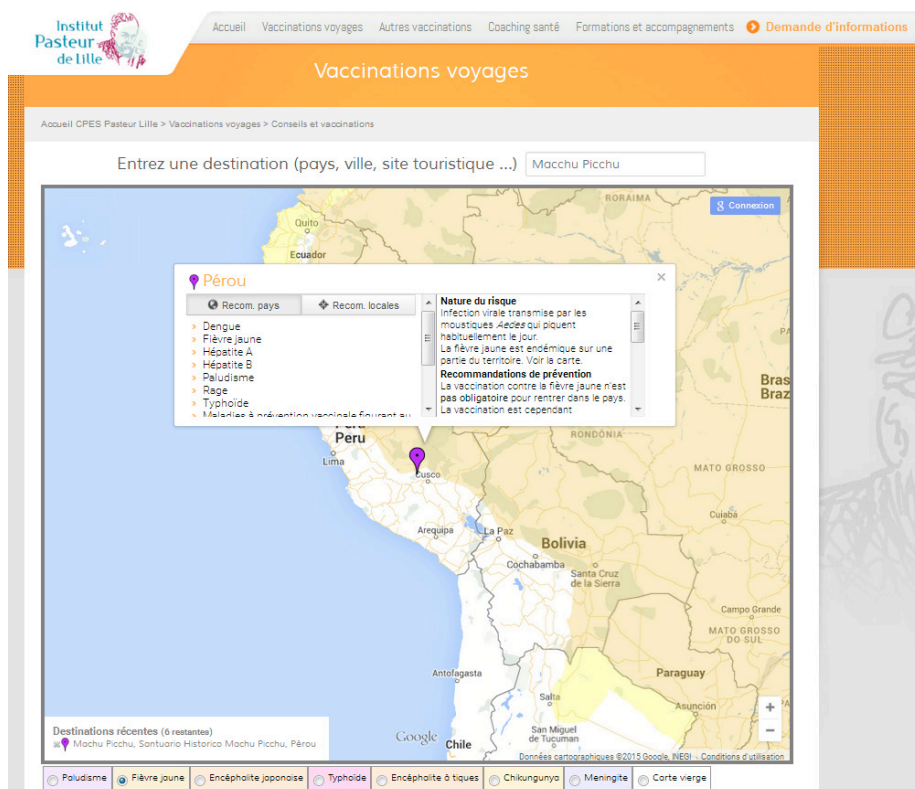
Pour connaître toutes les recommandations liées au pays visité ou au continent traversé, l'internaute-voyageur précise simplement sa destination (un pays, une ville, une adresse, le nom d'un hôtel ou d'un site touristique) et sélectionne une maladie parmi les sept d'intérêt majeur

répertoriées. Grâce au moteur de recherche Google Map, les recommandations vont s'afficher en quelques secondes. Pour celui qui prévoit de faire un voyage itinérant un curseur propose une navigation libre sur la carte avec un système de mémorisation des différentes données récoltées.

Au final, pour chaque endroit visité sur la carte, l'internaute peut imprimer une fiche synthétique reprenant l'ensemble des problématiques sanitaires, au-delà même des sept principales maladies étudiées à la loupe.



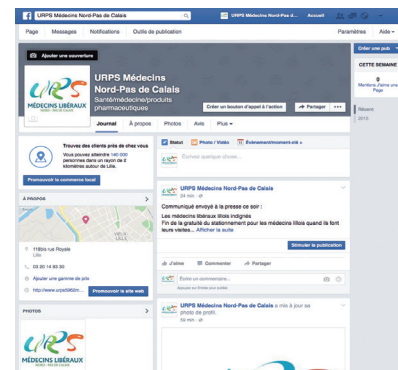
METIS sur le site de l'Institut Pasteur de Lille - www.pasteur-lille.fr/vaccinations-voyages.php



Lancement de la page Facebook



Nous vous invitons à aimer la page afin de nous suivre et ainsi voir les grands événements que nous y indiquerons.



<https://www.facebook.com/URPSMedecins5962>

Site commun aux URPS de la région



www.URPS5962.fr



Colloque : "Médecins généralistes, prévention et accès à la santé de proximité"



http://www.hainaut.be/sante/osh/template/template.asp?page=liste_agenda&ida=6657



Sous le thème "Des pratiques et des enjeux", les intervenants de la matinée traiteront essentiellement du DMG+ et une table ronde s'interrogera sur l'accès à la santé de proximité. L'après-midi sera consacrée à "Être médecin généraliste aujourd'hui et... demain" avec notamment une table ronde sur le rôle des mutuelles.

Jeudi 22 octobre 2015 - 9h / 16h45

Institut Provincial de formation (Boulevard Initialis)
Mons (Belgique)

Inscription : Observatoire de la santé : 065/87.96.00 - observatoire.sante@hainaut.be



URPS Médecins Libéraux 5962
118bis rue royale
59000 Lille
Tél. 03 20 14 93 30
Fax 03 20 14 93 31
contact@urps5962ml.fr
www.urps5962ml.fr

URPSml-infos n°21 - SEPT / OCT 2015 ISSN : 2119-1786 Tirage : 8 000 ex

Directeur de la publication : Dr Philippe CHAZELLE

Rédacteur en Chef : Dr Joël CHAZERAULT

Conception / rédaction / mise en page : Aude GRIMONPREZ (Responsable communication)
Jeanne Flament (Chargée de communication)

Comité de rédaction : Drs Philippe CHAZELLE, Joël CHAZERAULT, Pierre-Marie COQUET, Bertrand DEMORY, Jean-Paul KORNOBIS, Jean-Luc MAYEUR et Jean-Pierre URBAIN

Impression : Impression Directe - 61-63 avenue de la Fosse aux Chênes - 59057 Roubaix

Crédit photos : Fotolia